FeJuSpo
Fédération Jurassienne du Sport

Lancement de l'initiative « 1% pour le sport »

Conférence de presse
Mercredi 3 septembre 2025, 10h00,
Bistr'hockey Delémont

DOSSIER DE PRESSE

Sommaire :

- Communiqué « Le sport jurassien se coalise et se met en mouvement : la FeJuSpo lance l'initiative « 1% pour le sport »
- Texte de l'initiative et fiche de récolte de signatures
- Argumentaire en 10 points
- L'essentiel en bref et mode d'emploi
- Le comité d'initiative
- La FeJuSpo, fiche d'identité
- Le comité de la FeJuSpo

« 1% pour le sport »

FeJuSpo
Fédération Jurassienne du Sport

Le sport jurassien se coalise et se met en mouvement : la FeJuSpo lance l'initiative populaire « 1% pour le sport »

Le sport jurassien veut engager un mouvement général en faveur de l'activité physique dans le canton du Jura. Pour que leur voix soit entendue et reconnue, en particulier par les autorités et les institutions publiques, les associations et les clubs ont créé la Fédération Jurassienne du Sport le 10 juillet 2025. Ce mercredi 3 septembre, la FeJuSpo lance une initiative populaire rédigée en termes généraux, intitulée « 1% pour le sport ». S'inspirant des modèles neuchâtelois et vaudois, elle demande que le canton du Jura consacre 1% de son budget au soutien au sport et au développement d'infrastructures sportives durable. La FeJuSpo entend ainsi mobiliser très largement celles et ceux qui font du sport, qui travaillent en lien avec le sport et toutes celles et ceux qui croient en un projet de société jurassienne qui bouge.

Une fédération pour structurer et coaliser les entités sportives

Les mouvements réussis en faveur d'un soutien accru au sport des cantons voisins de Neuchâtel et de Vaud font tache d'huile dans le Jura. A l'initiative de responsables d'associations cantonales et interjurassiennes et de clubs, une assemblée constitutive s'est tenue le 10 juillet 2025 à Glovelier avec plus de 60 personnes représentant la large gamme des sports pratiqués dans le Jura. La Fédération Jurassienne du Sport (FeJuSpo) est née dans un bel enthousiasme.
Un comité d'une dizaine de personnes, coprésidé par les présidents de l'Association jurassienne de football (AJF) Jacky Borruat et de Swiss Volley Région Jura-Seeland (SVRJS), Serge Jubin, s'est sans tarder mis à la tâche pour réaliser les buts prévus dans les statuts provisoires.
Ces objectifs sont les suivants : réunir et fédérer les association, clubs, professionnels et élus en lien avec le sport ; structurer la fédération, la rendre attractive et en faire la « voix du sport jurassien » ; promouvoir la pratique du sport sous toutes ses formes, avec un accent sur le sport pratiqué en clubs ; représenter le sport jurassien auprès des autorités et institutions ; défendre un Office cantonal des sports jouant un rôle central dans le développement du sport jurassien ; faire élaborer un concept cantonal du sport ; faire du sport à l'école une priorité avec des infrastructures et un encadrement adaptés ; utiliser les outils démocratiques, notamment l'initiative populaire, pour faire aboutir les revendications.

Une initiative populaire en termes généraux

Ce mercredi 3 septembre 2025, le texte de l'initiative populaire de la FeJuSpo intitulée « 1% pour le sport » est publiée dans le Journal officiel. La récolte de signatures est officiellement lancée. La FeJuSpo mobilise les entités sportives pour obtenir dès que possible les paraphes nécessaires et pour montrer que le sport jurassien s'est mis en mouvement.

Le comité d'initiative fait un certain nombre de constats. L'Etat jurassien ne dépense aucun centime pour le sport provenant de son budget ordinaire et de l'impôt des contribuables. Seule la part jurassienne au bénéfice de la Loterie romande – et encore, elle est amputée par le gouvernement – et un petit pourcentage de l'impôt du casino sont affectés au soutien au sport. C'est un petit gâteau pour un nombre élevé d'organisations sportives qui y aspirent. Le canton du Jura n'a pas de politique du sport et de l'activité physique. Les entités, nombreuses et motivées, agissent dans leurs domaines d'activité propre, sans coordination, sans vision d'ensemble, avec des moyens limités.
L'Office cantonal des sports est menacé d'intégration administrative, ce qui nuira forcément encore un peu plus au soutien et au développement du sport dans le canton. Le Jura n'a pas de réflexion globale sur les bienfaits de l'activité physique générale, à tous âges et pour tout un chacun.
La FeJuSpo cite des études qui montrent que le manque d'activité physique a un coût très élevé, 2,5 milliards de francs par année en frais de santé par exemple en Suisse. Ramené à l'échelle du canton du Jura, c'est environ 25 millions de francs.
Autre chiffre qui fait réfléchir : une étude française montre qu'1 euro investi par les pouvoirs publics dans le sport, ce sont 13 à 17 euros d'économisés dans la santé ou le domaine social.
La FeJuSpo a rédigé un argumentaire en 10 points à l'appui de son initiative.

Pourquoi 1% ?

La pratique sportive sous toutes ses formes a besoin d'une impulsion forte et de moyens adéquats dans le canton du Jura. Nos voisins neuchâtelois et vaudois (genevois aussi) ont tracé un chemin ambitieux vers un développement altruiste du sport, pour faire de l'activité physique un projet de société, dont on escompte d'importants retours en matière de prévention de la santé, de socialisation, d'apprentissage des règles et de la discipline, d'inclusion, d'égalité, etc.
Les moyens consacrés au sport selon un concept politique global sont un investissement.
La notion de 1% est une idée largement répandue en Suisse : on connaît le pourcent Migros pour la culture. Les sportifs neuchâtelois et vaudois ont aussi lancé leurs mouvements selon ce principe de 1% pour le sport.
L'initiative populaire jurassienne est rédigée en termes généraux, et pas de toutes pièces. Cela signifie que son application et les mesures qu'il s'agira de prendre seront de la compétence du gouvernement et du parlement, en collaboration avec le comité d'initiative.
L'initiative lance un mouvement, fixe un objectif politique et financier. La concrétisation exigera des autorités cantonales l'élaboration d'un concept global pour l'encouragement de la pratique sportive et l'entretien et le développement d'infrastructures durables.
Cela aura un coût. Pour mémoire, aujourd'hui, le canton du Jura ne dépense aucun franc « public » pour le sport ! Par contre, les coûts de santé ou sociaux induits par le manque de pratique sportive grèvent largement le budget cantonal.
L'initiative entend générer un projet de société, en faveur d'un Jura qui bouge et fait du sport un paramètre de son attractivité, parfaitement en phase avec le concept de nature protégée et de qualité de vie.

Peser sur la campagne électorale

Le moment choisi pour le lancement de l'initiative n'est pas anodin. La récolte de signatures se superpose à la campagne électorale en vue du renouvellement du parlement et du gouvernement.

La FeJuSpo entend être présente durant la campagne, sensibiliser la population et les candidats à l'importance d'un soutien au sport digne de ce nom.

La FeJuSpo questionnera d'ailleurs les candidats sur leur rapport au sport et leur intention de soutenir la pratique sportive. Les résultats du sondage seront publiés en fin de campagne sur le site internet de la FeJuSpo : www.fejuspo.ch.

La FeJuSpo espère pouvoir déposer son initiative d'ici à la fin de l'année, voire au tout début de 2026. Afin que les postulats qu'elle développe soient inscrits tout en haut des préoccupations des nouvelles autorités.

La FeJuSpo entend développer un dialogue permanent avec les députés au parlement. Pour instiller un réflexe et une conscience sportive au sein des autorités.

L'initiative est cantonale et formule des exigences envers le canton. Mais elle doit aussi interpeller les communes et leurs autorités, dont la contribution au sport est extrêmement variable. Les communes seraient bien inspirées de prendre en considération, elles aussi, les revendications de la FeJuSpo et comprendre elles aussi que les moyens mis à disposition du sport sont un investissement rentable, sociétalement et financièrement.

Delémont, Porrentruy, Boncourt, 3 septembre 2025

Pour tout autre renseignement et pour toute sollicitation :
Serge Jubin, coprésident FeJuSpo et du comité d'initiative, +41 79 679 75 46,
serge.jubin@bluewin.ch
Jacky Borruat, coprésident FeJuSpo et du comité d'initiative, +41 79 358 21 47,
j.borruat@bluewin.ch

www.fejuspo.ch/initiative
initiative@fejuspo.ch

Annexes :

- Le texte de l'initiative
- L'argumentaire en 10 points
- L'essentiel et le mode d'emploi
- La composition du comité d'initiative
- La FeJuSpo – fiche identité

Initiative cantonale jurassienne

“1% pour le sport’’

L’inactivité coûte
25 millions par an au Jura

Les citoyennes et citoyens soussignés, ayant le droit de vote dans le canton du Jura, constatant que :

- Le sport et l’activité physique contribuent au bien-être de l’ensemble de la population
- Le sport et l’activité physique sont d’importants facteurs de socialisation, d’intégration, d’inclusion et d’éducation
- Le sport et l’activité physique sont des outils de prévention pour la santé et ses coûts
- Le sport organisé en clubs et associations génère du lien social, de l’enracinement territorial et une saine émulation
- Le sport sous toutes ses formes offre une alternative à l’individualisme de la société sur-numérisée
- Le sport et l’activité physique contribuent à l’égalité entre hommes et femmes
- Les autorités cantonales et communales n’ont pas de politique d’encouragement du sport digne de ce nom

demandent que la République et Canton du Jura affecte 1% de son budget général annuel à la promotion et à la pratique du sport sous toutes ses formes, ainsi qu’à la réalisation d’infrastructures sportives durables.

Type de l’initiative : rédigée en termes généraux
Référence légale : art. 75, al. 1 de la Constitution jurassienne : art. 85 ss et 91 de la loi jurassienne sur les droits politiques
Clause de retrait : selon l’art. 91, al. 3 de la loi jurassienne sur les droits politiques, le comité d’initiative, statuant à la majorité de ses membres, peut décider le retrait de la présente initiative.

Peuvent signer l’initiative populaire “1% pour le sport ’’ :

- Les citoyennes et citoyens suisses, âgés de 18 ans et plus, domiciliés depuis 30 jours au moins dans le canton du Jura
- Les Suisses de l’étranger, âgés de 18 ans et plus, inscrits soit dans leur commune d’origine, soit dans leur commune politique de domicile antérieur
- Les étrangers, âgés de 18 ans et plus, domiciliés depuis 10 ans en Suisse et au moins une année dans le canton du Jura

Les indications apportées ci-dessous doivent être manuscrites et rédigées par le signataire lui-même.
Le comité d’initiative se charge de demander l’attestation de la qualité d’électeur des signataires dans les communes.

N° postal : _____ Commune : _____

	Nom	Prénom	Année de naissance	Adresse (rue et N°)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser en blanc)
.1.						
.2.						
.3.						
.4.						
.5.						

Adresse pour le retour des feuilles, même partiellement remplies, à déposer ou par courrier postal, jusqu’au 30 septembre 2025 :
FeJuSpo
Rue de la Penesse 6
2852 Courtételle

L’autorité compétente de la Commune de _____

atteste que les ____ signatures ci-dessus remplissent les conditions légales.

Date, signature et sceau de l’autorité communale compétente

_____

E-mail pour tout renseignement : initiative@fejuspo.ch (attention : les listes de signatures ne peuvent pas être envoyées par e-mail)

www.fejuspo.ch/initiative

Comité d’initiative : Serge Jubin, coprésident FeJuSpo, Rue Xavier Stockmar 8, 2900 Porrentruy (volleyball) ; Jacky Borruat, coprésident FeJuSpo, Chemin des cantons 12, 2926 Boncourt (football) ; Moïse Berberat, Chemin du Patinage 4, 2350 Saignelégier (hockey sur glace) ; Manuela Borruat, Chemin des Cantons 12, 2926 Boncourt (gymnastique) ; Rosalie Chambaz, Chemin des Chainions 7, 2900 Porrentruy (patinage artistique) ; Jordan Eschmann, Rue St-Georges 6, 2800 Delémont (cross-fit) ; Alain Giulieri, Rue d’Airmont 39, 2950 Courgenay (tennis/padel) ; Audrey Gogniat, Rue des Alisiers 15, 2340 Le Noirmont (médaillée olympique en tir à la carabine à air comprimé) ; Roland Gogniat, Rue des Alisiers 15, 2340 Le Noirmont (tir sportif) ; Loris Gschwind, Rue du Gravier 10, 2900 Porrentruy (handi-basket) ; Emilien Hertzeisen, Chemin des Reus 13, 2853 Courfaivre (CAS Jura) ; Caroline Lachat, Rue de la Penesse 6, 2852 Courtételle (FeJuSpo/volleyball) ; Christel Lachat, Rue des Romains 25, 2854 Bassecourt (athlétisme) ; Cyrille Maillard, Rue de la Poste 30A, 2856 Boécourt (football) ; Daniel Pasche, Route principale 97, 2885 Epauvillers (course à pied/VTT) ; Céline Pedreira, La Claverie 3, 2853 Courfaivre (gymnastique) ; Clara Petit-Jean, Route de Porrentruy 22, 2800 Delémont (natation/physiothérapie).

“1% pour le sport”

FeJuSpo
Fédération Jurassienne du Sport

Pourquoi l’initiative populaire « 1% pour le sport » est un projet de société pour le canton du Jura ? Argumentaire en 10 points

1. **Seul le fonds Loro/Casino soutient le sport**
   La République et Canton du Jura affecte bon an mal an 1,2 à 1,3 million de francs au soutien au sport. Cet argent provient du fonds du sport, alimenté par la part jurassienne aux bénéfices de la Loterie romande (15% des 7,5 mio reçus par le canton du Jura, après ponction de 17% par le gouvernement = moins de 1 Mio) et une partie de l’impôt du casino de Courrendlin (environ Fr. 300'000.-). L’autorité cantonale n’a pas de marge de manœuvre concernant la part jurassienne de la Loro affectée au sport, sinon par le biais du fonds d’utilité publique de 17% géré par le gouvernement (0.- au sport).

2. **Pas de budget cantonal pour le sport**
   Aucun franc du budget ordinaire de l’État, et donc des impôts versés par les contribuables jurassiens, n’est affecté au sport. A l’exception du sport scolaire, qui relève de l’éducation.

3. **Que représente 1% du budget cantonal ?**
   L’initiative populaire cantonale, rédigée en termes généraux, demande que l’équivalent de 1% du budget cantonal annuel ordinaire, qui se monte grosso modo à 1 milliard de francs, soit affecté à la promotion du sport sous toutes ses formes et aux infrastructures sportives durables. Le détail et les modalités de l’affectation des quelque 10 millions de francs annuels (= 1% du budget cantonal jurassien) seront déterminés par le parlement, en partenariat avec le comité d’initiative et la FeJuSpo.

4. **Une Fédération Jurassienne du Sport (FeJuSpo)**
   Pour fixer un cadre au renforcement du soutien public à la pratique du sport et de l’activité physique dans le Canton du Jura, une Fédération Jurassienne du Sport (FeJuSpo) a été créée en juillet 2025. Elle s’est fixée pour objectifs, entre autres, de fédérer les organisations sportives du canton ; de promouvoir la pratique du sport sous toutes ses formes dans les clubs, à l’école, dans la nature, en particulier du sport structuré pratiqué en clubs ; de défendre un Office cantonal des sports fort et disposant de moyens pour promouvoir le sport, les événements sportifs et le développement coordonné des infrastructures ; d’exiger la mise en place d’un concept jurassien du sport avec les moyens nécessaires ; de presser les autorités, cantonales et communales, de soutenir financièrement les stratégies en faveur du sport.

5. **Le sport a besoin d’un lobby**
   La FeJuSpo veut être le lobby du sport auprès du monde politique jurassien et des institutions, cantonales principalement, mais potentiellement communales aussi. Elle entend faire prendre conscience au gouvernement et au parlement (et aux communes) des bienfaits de l’activité sportive dans le canton.

6. **L'investissement dans le sport est très rentable**
   L'investissement de fonds publics dans le sport est rentable. Selon une étude française d'avril 2025 sur l'impact social, sociétal et économique du sport, pilotée par l'Observatoire des Métiers du Sport, chaque euro investi dans le sport génère entre 13 et 17 euros d'économie pour la société, l'économie, la santé publique, l'insertion professionnelle et la cohésion sociale. L'économie réalisée représente entre 7,3 et 9,6% du PIB français.

7. **Effet préventif pour la santé**
   Une étude récente de l'Office fédéral du sport (OFSPO), de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et du Bureau de la prévention des accidents (bpa) montre qu'en Suisse, le manque d'activité physique a provoqué, en 2017, 1287 décès supplémentaires, soit 2% du total des décès par an. Les coûts totaux du manque d'activité physique sont estimés à environ 2,5 milliards de francs par an. A l'échelle du canton du Jura, le coût est de 25 millions (env. 1% de la Suisse). Une étude de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) montre qu'entre 2020 et 2030 en Suisse, si les recommandations en matière d'activité physique continuent de ne pas être appliquées, les principales maladies générées par le manque d'activité physique entraîneront pour environ 1,7 milliard de coûts directs pour le système de santé publique.

8. **Les multiples vertus de la pratique sportive**
   La pratique sportive développe la condition physique, renforce le mental et améliore la santé. Elle favorise la discipline, l'estime de soi et la gestion du stress. Le sport encourage l'esprit d'équipe, la persévérance, le respect des règles ou le civisme. Il crée du lien social et contribue au bien-être général, physique et psychologique. Ce bref paragraphe est loin d'être exhaustif.

9. **Le sport et l'activité physique sous toutes leurs formes**
   L'encouragement à la pratique sportive concerne tous types d'activités physiques, du sport d'élite et professionnel à l'activité associative régulière, en passant par l'organisation d'événements en lien avec le sport (compétitions, manifestations, journées scolaires, etc) à tous niveaux (local, régional, d'importance nationale voire internationale), en passant par la pratique personnelle régulière de l'activité physique, dans la nature, l'espace public ou la salle. Le sport sous toutes ses formes, c'est aussi le développement du sport à l'école, du sport des aînés et du sport handicap.

10. **Un projet de société**
    Loin d'être exhaustif, l'argumentaire ci-dessus montre que le soutien public au sport, à l'activité physique et en faveur d'infrastructures sportives est bien plus qu'un « subventionnement des associations et clubs sportifs ». C'est un véritable projet en faveur de la société jurassienne dans son ensemble, faisant la promotion des vertus de l'activité physique, à tous âges. Et si le Jura offrait à ses habitants, en plus de son cadre de vie préservé, un vaste espace qui incite à pratiquer le sport, à tous les niveaux, au travers de programmes d'incitation, de soutiens aux acteurs qui proposent l'activité physique et d'infrastructures modernes et durable adaptées ? Pour cela, le canton du Jura a besoin, comme d'autres cantons l'ont fait, d'un concept cantonal du sport et de moyens adéquats. Forte d'arguments globaux et sociétaux, l'initiative « 1% pour le sport » entend promouvoir le sport dans le projet de société jurassien.

FeJuSpo

Fédération Jurassienne du Sport

“1% pour le sport“

FeJuSpo

c’est quoi ?

Jusqu’au 10 juillet 2025, **pas de « conscience collective »** du sport jurassien existante.

Le 10 juillet à Glovelier, 60 représentants d’associations, de clubs et d’organisations de manifestations **s’allient** au sein de la Fédération Jurassienne du Sport, abrégée FeJuSpo.

Le concept jurassien s’inspire des **modèles neuchâtelois** et **vaudois.**

La FeJuSpo entend **fédérer** les milieux sportifs et être le **lobby** du sport jurassien auprès des autorités.

Initiative 1%

que demande-t-elle ?

Aujourd’hui, le Canton du Jura ne dépense **pas un centime des recettes des impôts pour le sport**.

Il ne fait que **redistribuer** des **subventions** de la **Loterie Romande** et de **l’impôt du Casino**.

Parce que la pratique du sport sous toutes ses formes est un **projet de société**, la FeJuSpo demande, dans une initiative en termes généraux, que le Canton consacre **1% de son budget annuel** pour **soutenir le sport.**

Cela doit permettre un **soutien accru** aux entités et aux organisateurs de manifestations, de développer la pratique du sport et de **réaliser et entretenir des infrastructures sportives**.

qui peut la signer ?

Tous les **citoyens jurassiens**.

Ce sont les **femmes** et les **hommes** de nationalité suisse qui ont **18 ans et plus**, qui sont domiciliés depuis au moins 30 jours dans le canton du Jura.

Ce sont aussi les **étrangers**, âgés de **18 ans et plus**, domiciliés depuis 10 ans en Suisse et au moins une année dans le canton du Jura.

Il ne peut y avoir que des signatures de **citoyens d’une même commune** sur une **même feuille** de signatures.

La **récolte** de signatures débute le **3 septembre 2025**.

Bouger

pour quels changements ?

Le **sport** et **l’activité physique** contribuent au **bien-être** de la société, à **tous les âges**.

Il est du devoir des **autorités** de participer au **développement** et au **soutien au sport**.

Le sport reste une affaire de **clubs, d’associations** et **d’individus**. Mais l’**État** doit **participer financièrement.**

La FeJuSpo demande encore que le Canton du Jura se dote d’un **concept du sport** et que **l’Office cantonal des sports** ait les **moyens** de le réaliser.

Investir

pourquoi le faire dans le sport ?

Le Comité d’Initiative cite dans son **argumentaire** deux études, l’une en **Suisse** et l’autre en **France**.

L’étude suisse montre que le **manque** d’activité physique **coûte** très cher (**2,5 milliards par année en coûts de santé en Suisse**) et réduit l’espérance de vie.
Ramené au Canton du Jura, le **coût de l’inactivité** est de **25 millions** par **an**.

Une étude française montre **qu’1 euro investi** dans le sport permet **d’économiser** entre **13 et 17 euros de coûts** pour la société. C’est donc aussi rentable financièrement d’investir dans le sport.

“Mode d’emploi “

Mobiliser

le monde du sport jurassien

La FeJuSpo, à l’origine de l’initiative « 1% pour le sport », demande à tous les **milieux sportifs jurassiens** de se **mobiliser** pour signer et faire signer l’initiative.

Nous avons recensé plus de **250 clubs**, auxquels nous demandons de faire suivre l’initiative auprès de leurs membres.

Il faut donc signer et faire signer, amener des signatures de proches, de voisins puis retourner les feuilles de signatures.

Télécharger

l’initiative via le site internet

Le PDF de l’initiative, avec son argumentaire, sera très largement diffusé par e-mail.

Il faut l’imprimer, signer et faire signer, à la **main** avec un **stylo**, en indiquant les **informations demandées** (nom, prénom, adresse, année de naissance).

On peut aussi **télécharger** et **imprimer** l’initiative sur le site www.fejuspo.ch/initiative.

Remplir

une seule commune / fiche

C’est une **règle valable** partout en **Suisse** : il ne peut y avoir sur une même feuille que des **signataires** de citoyen-ne-s établi-e-s dans la **même commune**.

C’est pourquoi on indique en grand quelle est cette commune.

On peut multiplier les feuilles de signatures. Et il n’est **pas nécessaire** d’avoir **5 signatures** pour retourner la feuille.

Envoyer ou déposer

comment et à qui ?

C’est une autre **règle légale** : ne seront prises en compte que les **signatures manuscrites** apposées sur une **feuille papier**, puis transmise comme feuille papier !

Pas de support numérique, **pas d’envoi par e-mail**. Il faut donc soit :

- **envoyer** par la Poste, avec un timbre (le courrier B suffit), une ou plusieurs feuilles de signatures à FeJuSpo, Rue de la Penesse 6, 2952 Courtételle.
- **déposer** les feuilles remplies (ou partiellement remplies) dans les boîtes aux lettres de :

  à Porrentruy : Serge Jubin, rue Xavier Stockmar 8
  à Courtételle : Caroline Lachat, Rue de la Penesse 6
  à Saignelégier : Moïse Berberat, Chemin du Patinage 4

Stratégie

objectif quantitatif ?

Pour faire aboutir une initiative, la **loi** dit qu’il faut **2000 signatures** valables **en 1 an**.

Nous voulons montrer que le **monde sportif** jurassien sait **se mobiliser** pour réclamer davantage de soutien public.

Nous avons une stratégie ambitieuse : **4000 signatures en 1 mois** !

Voilà pourquoi il faut **signer** et **faire signer** l’initiative là, tout de suite, encore cette semaine ! Et retourner sans délai les feuilles de signatures.

UN IMMENSE MERCI et VIVE LE SPORT JURASSIEN

FeJuSpo

Fédération Jurassienne du Sport

Comité d'initiative « 1% pour le sport »

Serge Jubin Porrentruy *Volleyball* 	**Jacky Borruat** Boncourt *Football* 	**Moïse Berberat** Saignelégier *Hockey sur glace*
Rosalie Chambaz Porrentruy *Patinage artistique* 	**Céline Pedreira** Courfaivre *Gymnastique* 	**Christel Lachat** Bassecourt *Athlétisme*
Manuella Borruat Boncourt *Gymnastique* 	**Daniel Pasche** Epauvillers *Course / VTT* 	**Émilien Hertzeisen** Glovelier *Randonnée*
Jordan Eschmann Delémont *Fitness, CrossFit* 	**Roland Gogniat** Le Noirmont *Tir sportif* 	**Cyrille Maillard** Boécourt *Football*
Caroline Lachat Courtételle *Volleyball* 	**Audrey Gogniat** Le Noirmont *Tir sportif* 	**Alain Giulieri** Courgenay *Tennis / Padel*
Loris Gschwind Porrentruy *Handibasket / Club Fauteuil Roulant Jura* 	**Le sport jurassien se coalise et se met en mouvement**	**Clara Petit-Jean** Porrentruy *Natation / Physiothérapie*

FeJuSpo

Fédération Jurassienne du Sport

“Fiche d’identité“

La Fédération Jurassienne du Sport (FeJuSpo) est une nouvelle structure faîtière créée en juillet 2025 pour fédérer et défendre les intérêts du sport dans le canton du Jura.

L'objectif principal que la FeJuSpo s’est fixé est de rassembler les associations, les clubs et les acteurs du sport jurassien, de structurer la Fédération, et de servir de voix politique pour le sport au niveau cantonal, notamment par la promotion d'un Office cantonal des sports fort.

Ses buts et ambitions :

- Réunir et fédérer les associations et fédérations cantonales jurassiennes et transjurassiennes, les clubs sportifs jurassiens ainsi que les sportifs, les professionnels en lien avec le sport et les élus sensibles à l’importance du sport.
- Structurer la Fédération autour de statuts solides et attractifs pour tous les sportifs et tous les clubs.
- Promouvoir la pratique du sport sous toutes ses formes, avec un accent sur le sport structuré pratiqué en clubs.
- Représenter le sport jurassien auprès des institutions et des autorités cantonales et communales.
- Défendre l’Office cantonal des sports, pour le doter de moyens et d’un rôle central dans la modernisation du sport jurassien.
- Faire élaborer un concept jurassien du sport et de l’activité physique inspiré des exemples neuchâtelois et vaudois, pour une politique publique cohérente et inclusive.
- Faire du sport à l’école une priorité, avec des infrastructures et un encadrement adapté.
- Utiliser les outils démocratiques, notamment l’initiative populaire, pour faire aboutir les revendications.

Son comité :

Jacky Borruat, Serge Jubin (co-présidents), Alain Giulieri, Caroline Lachat, Moïse Berberat, Jean-Claude Salomon, Rosalie Chambaz, Manuella Borruat, Roland Gogniat, Cyrille Maillard, Daniel Pasche.

Le comité d’initiative « 1% pour le sport » :

Serge Jubin, Jacky Borruat (co-présidents), Alain Giulieri, Caroline Lachat, Moïse Berberat, Rosalie Chambaz, Manuella Borruat, Roland Gogniat, Cyrille Maillard, Daniel Pasche, Audrey Gogniat, Céline Pedreira, Crystel Lachat, Loris Gschwind, Émilien Hertzeisen, Jordan Eschmann, Clara Petit-Jean.

État des adhésions au 31.08.2025 :

- Associations cantonales (**6**) / - Clubs, Sociétés (**15**) / - Membres individuels (**2**)

Site internet :

Le site www.fejuspo.ch est disponible et contient les principales informations sur la structure actuelle de la Fédération (comités, statuts, adhésions) ainsi que sur l’initiative « 1% pour le sport ».

Prochaines étapes d’ici fin 2025 :

- Lancer l’initiative « 1% pour le sport » (3 septembre 2025),
- Utiliser la campagne en vue des élections cantonales pour sensibiliser la population et les candidats à l’importance d’un soutien fort au sport,
- Questionner les candidats sur leur rapport au sport et leur intention de soutenir la pratique sportive,
- Poursuivre la campagne d’adhésion avec un maximum d’entités/d’individus du monde sportif jurassien,
- Se doter de statuts adaptés à la structure définitive de la FeJuSpo.

FeJuSpo

Fédération Jurassienne du Sport

« Comité FeJuSpo »

Serge Jubin Porrentruy *Volleyball* 	**Jacky Borruat** Boncourt *Football* 	**Caroline Lachat** Courtételle *Volleyball*
Rosalie Chambaz Porrentruy *Patinage artistique* 	**Roland Gogniat** Le Noirmont *Tir sportif* 	**Daniel Pasche** Epauvillers *Course / VTT*
Manuella Borruat Boncourt *Gymnastique* 	**Moïse Berberat** Saignelégier *Hockey sur glace* 	**Cyrille Maillard** Boécourt *Football*
Jean-Claude Salomon Alle *Sports motorisés* 	**Alain Giulieri** Courgenay *Tennis* *Padel* 	**Le sport jurassien se coalise et se met en mouvement**